

Bulletin d'informations municipales de

# LANGAN



Janvier 2023 N° 120



LANGAN





Daniel Yvanoff.  
Maire de Langan

Chères Langanaises, chers Langanais.

Nous sommes entrés dans notre troisième année de mandat et je voudrais en premier lieu remercier nos adjoints et conseillers délégués pour leur implication dans la résolution des demandes des Langanaises et Langanais.

Force est de constater que leur présence au quotidien aura suppléé les absences des personnels administratifs et techniques que nous avons eût à gérer depuis le début du mandat 2020.

La crise covid, les augmentations successives qui nous sont annoncées de mois en mois, la baisse du pouvoir d'achat des ménages ont impacté le moral de nos concitoyens.

Le Français a dans ses gènes un ADN de Gaulois et de contestataire. Gaulois en protégeant son territoire et contestataire sur les décisions prises.

La protection de notre propriété, les réclamations envers l'état ou la collectivité sont légitimes. Les Langanaises et Langanais ne dérogent pas à cette règle.

Cependant nous devons prendre un peu de distance par rapport à nos maux.

Tout va mal, mais pensons avant tout à ceux qui luttent contre la maladie, aux familles qui ont perdu un proche, à ceux qui recherchent un emploi et sont sans ressources. Prenons un peu de recul et

regardons notre position dans notre monde, notre pays, notre département, notre commune. Les Ukrainiens rêvent d'intégrer notre Europe, les mères Russes vivent dans la peur de perdre un enfant à la guerre, les Iraniens et Afghans rêvent de démocratie, les Américains envient notre couverture santé et les Chinois la gestion de notre Covid. Nous sommes dans une Europe en paix, dans une France démocratique où tout peut être dit, alors n'écoutez pas tout et gardons notre objectivité.

Nous avons un département qui œuvre pour les plus démunis, une métropole enviée par nos EPCI voisins, une commune qui bénéficie de tous ces rapports extérieurs et qui est attractive pour sa ruralité. Au regard de ces maux, nous avons un avantage fondamental ; nous sommes en campagne où chaque habitant a une identité par rapport à ses voisins, ses commerçants, ses associations.

Nous avons le devoir d'entretenir notre lien entre Langanaises et Langanais afin de maintenir une de nos valeurs rurales : le partage. Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux de bonne santé pour vous et vos proches en cette nouvelle année 2023.

*Bulletin Municipal d'information édité et mis en page par l'Imprimerie Chat Noir Impressions produit à 520 exemplaires, avec la participation de la commission communication et toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu s'y joindre pour les apports de photographies, l'écriture de certains articles et surtout la lecture et la relecture du bulletin. Merci à tous.*



# PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal : une équipe d'agents agissant au quotidien pour assurer le bon fonctionnement des services et des activités de la commune :



- secrétariat de mairie/assistance à l'équipe municipale
- gestion des services municipaux : cantine / garderie / bibliothèque
- entretien et logistique des locaux
- aide aux enseignants pour les classes maternelles (ATSEM).

## Printemps 2022



- Départ de notre mairie de Laurence Buguel (adjointe administrative) vers d'autres horizons. Merci Laurence pour tout le travail effectué au sein de notre collectivité durant ces 12 années.

- Départ en congés maternité de notre secrétaire Marielle Montet. Le petit Marius a vu le jour le 01 juillet 2022. Félicitations ! Marielle sera de retour en mairie début avril 2023..



Durant ces changements de situation, différents agents du CDG 35 ont su et sauront pallier au mieux à ces circonstances.

## Septembre 2022

- Départ en retraite de Catherine André (ATSEM) Après 20 ans d'activités auprès des enfants Langanais, nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite en compagnie de son mari Yves et de toute sa famille.



## SOMMAIRE

ÉDITO	__2
PERSONNEL COMMUNAL	__3
PROJETS	__4-6
URBANISME	__7
LA MÉMOIRE	__8
COMMERCES	__9
BIBLIOTHÈQUE	__10
CAS	__11
CPG-CATM-OPEX	__12-13
COMITÉ DE FÊTES	__14
CLUB DE LA GAIÉTÉ	__14
VOLLEY	__15
FOOTBALL	__16
ACC	__16
ASR	__17
ÉTAT CIVIL	__17
CLASSES	__18
INFORMATIONS DIVERSES	__19



### CHANGEMENT DE LIEU DE LA CANTINE depuis septembre 2022 SALLE MULTIFONCTION

Suite à différents tests pour une meilleure pause méridienne, ce dernier semble satisfaire le plus grand nombre. Un grand merci aux agents pour leur adaptation et leur professionnalisme auprès des enfants. Également leurs idées, suggestions. Ensemble avançons.

# Réalisations 2022 et perspectives 2035

## L'Urbanisme

Nous avons obtenu la validation des permis d'aménager. Deux nouveaux lotissements seront terminés en 2023 : le Clos du Bourg avec 45 logements et le Clos des Châtaigniers avec 56 logements. Nous aurons ainsi une capacité d'accueil pour de nouveaux habitants pour les dix années à venir.

Une programmation de construction de 10 logements par an nous assure des effectifs régulés d'élèves pour les 10 prochaines années.

Au dernier recensement, la population de Langan était de 1085 habitants.

## Sécurité et prévention

Devant une croissance d'incivilités dans le centre bourg, nous avons installé cette année 2022 un système de surveillance caméra pour l'ensemble des bâtiments publics.

Un dispositif d'enregistrement permettra d'identifier les personnes et de faire si besoin un signalement auprès de la gendarmerie en fonction des délits constatés.

## Énergie

Nous sommes entrés dans une démarche d'économie d'énergie.

Nous avons déjà réduit des foyers de pertes énergétiques avec la suppression de la classe mobile de l'école, la suppression de la salle de la « Gaité », le transfert de la mairie et de la cantine. Le système de régulation de chauffage de l'école a lui aussi été revu. A titre préventif, les bâtiments publics ont été réglés à une température maximum de 19°C, consigne appliquée dans les 43 communes de la Métropole. Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés selon les recommandations de la Métropole.



## Transfert de la mairie

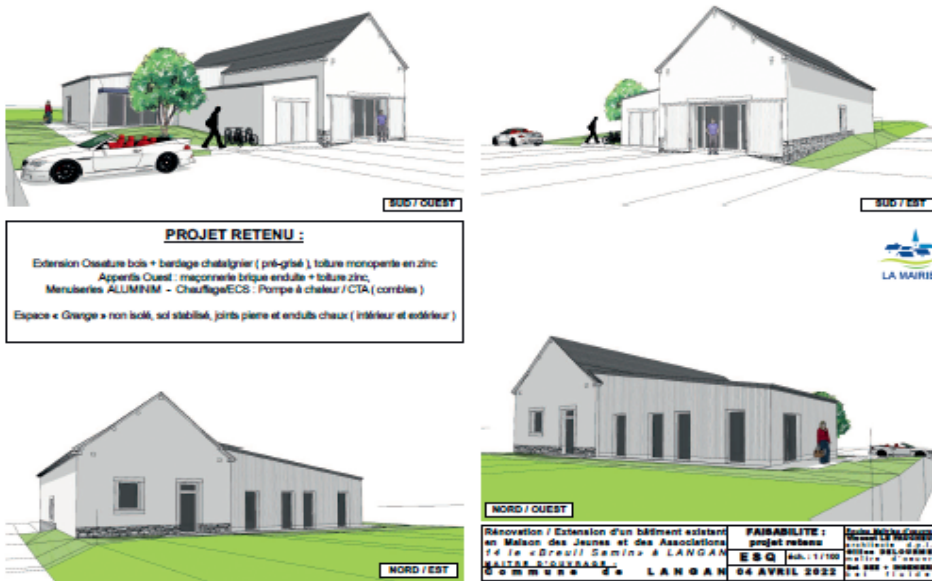
La mairie est transférée depuis le mois de mai place de l'église. Ce transfert correspond à une volonté de regrouper les services publics tel que la garderie, l'école, la cantine, la bibliothèque, la mairie dans un même périmètre géographique.

Nous étudions un changement de destination de l'ancienne mairie libérée vers un commerce.

Nous aurons ainsi un regroupement d'activités commerciales boulangerie, boucherie, cabinet médical, épicerie route de Romillé.

L'objectif est d'avoir une meilleure lisibilité de notre commune avec des services publics dans la zone géographique de l'école et une deuxième zone dite commerciale rue de Romillé.

# Nos projets avec un démarrage de travaux en 2023.



## Nos dossiers en étude de faisabilité

Une étude de faisabilité est la traduction de notre besoin, dessinée et chiffrée par un architecte.

Au final cela se traduit par un cahier des charges comprenant un dossier de plans, un cahier de prescriptions ainsi qu'une estimation non contractuelle du coût des travaux.

Cette première étape doit nous permettre de vérifier et de simuler que nous avons la

capacité de financer un projet.

La deuxième étape est de lancer une consultation pour rechercher une Assistance Maître d'Ouvrage (AMO) qui doit élaborer un dossier détaillé afin de lancer un appel d'offre. Ensuite, nous aurons une confirmation du montant de l'opération pour rechercher les aides de l'état, du département et de la métropole.

Notre cible est de trouver des aides cumulées à hauteur de 80% du montant des études et travaux.

## Les dossiers en études prévisibles sont :

- La réhabilitation de l'ancienne mairie
- L'extension et la réhabilitation de l'école
- La création d'une nouvelle Garderie et Cantine

## Le portage Foncier de Rennes métropole

Rennes Métropole donne la possibilité à ses communes de porter des acquisitions foncières sur des projets potentiels de développement.

La Métropole garde la propriété du bien pour la commune pendant une durée maximum de dix années.

Pendant cette durée, la municipalité a le temps de construire un dossier de faisabilité et un dossier technique et financier pour confirmer notre capacité à lancer un projet...

## Maison Médicale

Nous avons signé toutes les pièces administratives et financières pour valider un démarrage des travaux au mois de janvier. Un bâtiment de 132 m<sup>2</sup> où seront prévus : un cabinet médical avec un accueil, deux salles d'attente, une cellule pour infirmière et ostéopathe, deux cellules pour deux médecins.

Infirmière et ostéopathe qui sont actuellement dans un espace mitoyen de la bibliothèque, intégreront ce bâtiment en 2024.

Quand la date de livraison du bâtiment sera confirmée, nous amorcerons une recherche de médecins.

## Salle des associations

Le dossier est validé en termes de conception. Cependant nous avons eu des absences de réponses à notre appel d'offre ce qui nous laisse sur une incertitude de 30% sur notre budget.

De plus le permis de construire a été rejeté.

Nous devons reconstituer un dossier complet du budget et du permis pour obtenir de nouvelles subventions.

Nous prévoyons néanmoins un démarrage de travaux en 2023 pour une livraison 2024.

# Suite... Nos projets avec Rennes Métropole

## Nous avons deux dossier en cours :

**Le Madison** : être propriétaire de nos bâtiments commerciaux nous permet de maîtriser le coût des loyers.

De plus une surface foncière libre de construction pourrait accueillir une crèche.



**La maison de Monsieur Vilboux**, avec sa surface foncière libre de construction, pourrait faire un ensemble pouvant accueillir une maison pour personnes âgées en colocation.



## La compétence Rennes métropole pour les ZAE

Rennes Métropole a pris dans ses compétences la gestion des Zones d'Activités Economiques afin de gérer les implantations et le regroupement des entreprises tout en protégeant les terres agricoles.

Nous avons à Langan une zone d'activité économique à La Marianlais qui est saturée. Dans cette zone, nous avons une entreprise avec habitation et atelier sur une même parcelle, ce qui ne correspond plus aux normes actuelles d'urbanisme.

Rennes Métropole est devenue propriétaire d'une parcelle. Elle va l'organiser en une parcelle d'habitation ouverte à la location sociale, une parcelle économique avec un bâtiment ouvert à la location d'une entreprise ou d'un artisan, une dernière parcelle à destination de voirie permettant une extension de la zone pour l'accueil de nouvelles entreprises.



Retrouvez les informations du chapitre Finance dans le prochain bulletin municipal.

# Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
DP 35144 22 M0001	Mr Rémy DUGUE : 1 rue de Gévezé	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 35144 22 M0002	Mr Yves BERNABEU : La croix Aurai	Changement des huisseries existantes
DP 35144 22 M0003	Espace Habitat : Lotissement Le Breuil	Réhabilitation de logements thermiques
DP 35144 22 M0004	Mr Henri JULIEN : La Nouvelais	Création d'une piscine enterrée
DP 35144 22 M0005	Mr Grégoire MONNIER : La Morinai	Rénovation d'une maison d'habitation
DP 35144 22 M0006	Mr Gérard MERLET : 9 impasse la Pérouse	Création d'un abri de jardin
DP 35144 22 M0007	Mr Cédric DELACROIX : 40 la draperie	Ravalement
DP 35144 22 M0008	SDE35 : Le clos du Bourg	Poste de transformation HT/BT
DP 35144 22 M0009	Mr Julien PERRUSSEL : 4 allée Paul Féval	Abris pour stockage
DP 35144 22 M0010	Mr Dany GUINARD : 18 le portal	Changement de fenêtres en baies vitrées
DP 35144 22 M0011	Mr Joël LE BOUL : 26 la chenardière	Ravalement
DP 35144 22 M0012	Mr Julien PERRUSSEL : 4 allée Paul Féval	Abris pour animaux
DP 35144 22 M0013	Mr Welling LI : 12 rue de Gevezé	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 35144 22 M0014	Mr Stéphane JOSSE : 15 rue de la Troquerie	Ravalement
DP 35144 22 M0015	Mr Arnaud CERTENAI : 29 rue Eric Tabarly	Portail et clôture
DP 35144 22 M0016	OPEN ENERGIE : 27 la croix auray	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 35144 22 M0017	Mme Gaëlle VILLA : 22 rue Eric Tabarly	construction d'une terrasse
DP 35144 22 M0018	Mr Morgan BRONSARD : 1 rue Alain Colas	Abri de jardin
DP 35144 22 M0019	Mr Eric FONTANA : 63 l'auriaie	construction d'une extension de maison
DP 35144 22 M0020	Mr Dimitri GERGAUD : 21 rue de la Troquerie	Création d'une palissade en bois
DP 35144 22 M0021	Mr Pierre TISON : 31 rue Eric Tabarly	Changement de porte de garage
DP 35144 22 M0022	Espace Habitat : Lotissement Le Breuil	Réhabilitation de logements thermiques
DP 35144 22 M0023	Mr Edouard DE LAMBERT : 7 la ménardière	pose de vélux
DP 35144 22 M0024	Mr Romain ALLEGRE : 2 la haute giguais	Rénovation d'une habitation
DP 35144 22 M0025	Mr Arnaud CERTENAI : 29 rue Eric Tabarly	clotûre
DP 35144 22 M0026	EARL JOLIVET : 43 la tannerie	installation d'un tracker photovoltaïque
DP 35144 22 M0027	Mr Mickaël BIGOT : 2 rue des peupliers	Abri de jardin
DP 35144 22 M0028	Mr Frédéric FOUGERAIS : Le Vieux Moulin	rénovation façades, toitures, ouvertures
DP 35144 22 M0029	Mr BIGOT Mickaël : 2 rue des peupliers	pose d'un abri de terrasse
DP 35144 22 M0030	Mr BERNABEU Yves : 4 la croix auray	création d'une piscine
DP 35144 22 M0031	Mr GERGAUD Dimitri : 21 rue de la Troquerie	construction d'une palissade en bois
DP 35144 22 M0032	Mr BERTRAND Rémy : 19 la croix auray	clotûre
DP 35144 22 M0033	Mr BERTRAND Rémy : 19 la croix auray	clotûre
DP 35144 22 M0034	Mr PEINIAU Philippe : Haut Verger	pose de panneaux photovoltaïques
DP 35144 22 M0035	Mr GUINARD Dany : 18 le portal	changement ouvertures
DP 35144 22 M0036	Mr PAUMIER Frédéric : 3 rue des pommiers	pose de panneaux photovoltaïques
DP 35144 22 M0037	Mr CRESPEL Jean-Philippe : 4 rue de Langouet	division parcellaire en vue de construire
DP 35144 22 M0038	Mme MOISAN Marie-Thérèse : 56 Le Haut Verger	pose de panneaux photovoltaïques
PERMIS DE CONSTRUIRE		
PC 35144 22 M0001	Mr DESCAMPS Joseph : 9C rue de Romillé	
PC 35144 22 M0002	Mr POSNIC et Mme PINEL : 4 rue des pommiers - GEVEZE	Lot 7 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0003	Mr OGER : 17 rue de Londres - BETTON	Lot 15 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0004	Mr LE FUR et Mme FLEHO : 32 rue antoine chatel - CHARTRES DE BRETAGNE	Lot 23 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0005	Mr MOAL et Mme RICAUD : 23C rue de brocéliande - BETTON	Lot 14 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0006	Mr GARCON-GOARANT et Mme RIAUD : 1 place de l'église - SAINT GILLES	Lot 13 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0007	Mr VENET et Mme GUILLOT-MAZEYRAT : 34 rue le guen de kérangal - RENNES	Lot 6 - le clos du bourg
PC 35144 22 M0008	Mairie de Langan : Le Breuil Samin - LANGAN	
PC 35144 22 M0009	Mr FARCY et Mme PIEL : 3 allée salvador allende - LE RHEU	Lot 12 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0010	Mr HUCHET et Mme PICOT : 27 le portal - LANGAN	Lot 4 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0011	Mr TOSTIVIN et Mme GAUVIN : 58 la besnelais - TINTENIAC	Lot 2 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0012	Mr THIERRY et Mme ANGY : 13 rue de l'hermine - PLEUMELEUC	Lot 5 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0013	Mr et Mme TOUBON : 2 rue Louise Michel - SAINT GILLES	Lot 25 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0014	Mr et Mme LE BEVER : 40 rue du grand clos - PARTHENAY DE BRETAGNE	Lot 9 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0015	Mr POIGNAND Romain : 42 La Ménardière - LANGAN	
PC 35144 22 M0016	Mr POSNIC et Mme PINEL : 4 rue des pommiers - GEVEZE	Lot 7 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0017	Mr SOULAIMANA et Mme MOUSSABABAE : 12 rue des alleux - MELESSE	Lot 16 - Le clos du bourg
PC 35144 22 M0018	Mr TALIA et Mme ANTIN : 2 la bornière - ST PIERRE DE PLESQUEN	Lot 31 - Le Clos du bourg
PC 35144 22 M0019	Mr et Mme KEITA : 1A rue Roger VerceL - MELESSE	Lot 19 - Le Clos du bourg
PC 35144 22 M0020	Mr GRU et Mme DROUARD : 3 rue de Montfort - ST GILLES	Lot 3 - Le Clos du bourg
PC 35144 22 M0021	Mr et Mme GUERMEUR : 37 rue de Montmuran - LA CHAPELLE CHAUSSEE	Lot 18 - Le Clos du bourg
PC 35144 22 M0022	Mr et Mme RICHARD Olivier : 32 Le Rhé - LANGAN	Extension
PC 35144 22 M0023	Mr POIGNAND Romain : 42 La Ménardière - LANGAN	Extension véranda + piscine + bardage façades
PC 35144 22 M0024	COMMUNE DE LANGAN : 14 Le Breuil Samin - LANGAN	Extension Maison des jeunes

# Devoir de Mémoire



Cette année la cérémonie du 11 mai a pris tout son sens en termes de transmission aux jeunes générations de notre devoir de mémoire.

Avec l'actualité des événements en Ukraine, honorons ces femmes et ces hommes qui se battent pour défendre leur libertés, qui avec beaucoup d'espoir font le vœux d'une intégration dans une Europe en paix.

Une Europe que nos anciens ont payé de leur vie en 1914, 1300 000 soldats français sont morts pour la France, et en 1939, 217 000 soldats français morts pour la France.

Encore aujourd'hui la France est en guerre, des femmes et des hommes se battent à l'extérieur de la Métropole. Honorons ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie ou ont été blessés dans leur chair sur des théâtres d'opérations extérieurs contre le terrorisme pour défendre nos libertés.

Votre présence à la cérémonie du 11 mai aura été un événement important pour transmettre à nos enfants ce devoir de mémoire et respect pour ces femmes et ces hommes qui ont donné leurs vies pour défendre nos libertés.

Merci à l'école du vieux mur et ses élèves qui ont lu un texte émouvant pour le souvenir des enfants de Langan.





# Commerces

## La boucherie

"Maison Gallais" vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



## Le Madison

souhaite ses vœux aux citoyens Langanais pour 2023

Le Madison a soufflé ses 20 bougies dernièrement, une très belle soirée entourées de ceux qu'on aime.

Le café est passé en catégorie pub 3h du matin.

Le mercredi reste un jour de fermeture.

Il y a de la surprise pour 2023 Marie...



## La Boulangerie

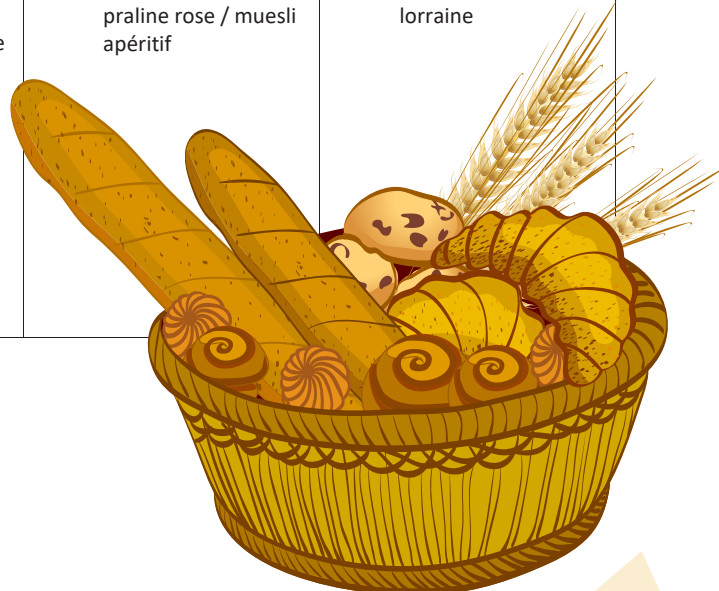


	Au rallye des douceurs	
	Matin	Après-midi
Lundi	6h30 - 13h30	16h - 19h
Mardi	6h30 - 13h30	16h - 19h
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	6h30 - 13h30	16h - 19h
Vendredi	6h30 - 13h30	16h - 19h
Samedi	7h - 13h30	16h - 19h
Dimanche	7h - 14h	Fermé

Fermeture pour congés : 2 semaines en février / 3 semaines en aout

Produits proposés :

Toute la semaine	En plus le week-end	Sur commande
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pains spéciaux : sologno / complet / campagne courges / épautre / pavé tradition / graines de meule / nortman / grain de forme</li> <li>Fougasses lardons fromage / chorizo poivrons</li> <li>Cookies différents parfums réalisés par notre apprenti</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tranchette apéritif</li> <li>Brioche : pépites de chocolat / nature / praline rose / muesli apéritif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pain burger et pain de mie</li> <li>Pâté lorrain et tourte lorraine</li> </ul>



# Un petit tour à la bibliothèque ...

La bibliothèque fonctionne avec un salarié et une équipe de 7 bénévoles. Cette solide équipe se relaye pour vous recevoir 4 fois par semaine dans un lieu convivial, non seulement pour enregistrer les prêts et retours mais aussi vous accompagner en prenant le temps de discuter, de connaître et de cerner vos envies et vos besoins.

La bibliothèque dispose d'environ 3950 documents de tous genres et chaque année, c'est une centaine d'ouvrages qui sont achetés ainsi que des DVD. Ils sont choisis avec l'équipe suivant les demandes des lecteurs et le renouvellement des collections.

La bibliothèque peut également compter sur quelques 1 200 documents prêtés par la Médiathèque départementale d'Ille et Vilaine par an et de même qu'une rotation effectuée avec le réseau des bibliothèques pour les DVD, les bandes dessinées et des albums pour la petite enfance.

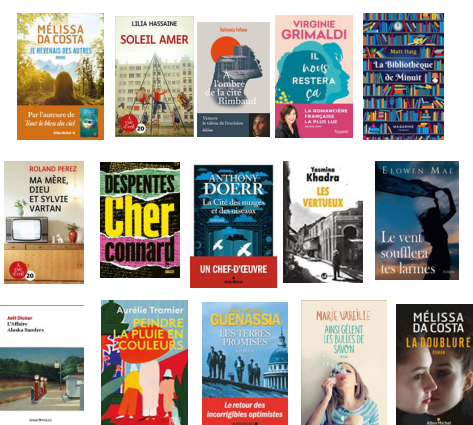
1 à 2 fois par mois, les enfants de l'école viennent emprunter des livres. Ce qui représente un public de 130 personnes.

Au cours de l'année 2022, il a été prêté plus de 3100 documents hors école.

## Nouveautés novembre 2022



Voici nos dernières acquisitions en romans pour adultes. Du thriller au roman sentimental, il y en a, comme toujours, pour tous les goûts !



## Animations

### Séances « Bébé Bouquine »

Solène Chatel-Molard, de l'association Livres en vadrouille, reprend dès janvier le chemin de la bibliothèque avec ses valises de livres sélectionnés pour animer des séances d'éveil à la lecture adaptées aux bébés. Toujours gratuites, ces séances sont des instants privilégiés de lecture et de découverte pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou de leur assistante maternelle.

Toutes les séances ont lieu de 9h30 à 11h30, les jeudis 12 janvier, 9 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai et le 22 juin.

*Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une belle année !*

**BIBLIOTHÈQUE  
DE LANGAN**  
3, Place Jean Gilbert  
35850 LANGAN  
02.99.31.82.90

[langan.bibliotheque@wanadoo.fr](mailto:langan.bibliotheque@wanadoo.fr)

#### OUVERTURE

Mardi : 16h00-18h00,  
Mercredi : 16h00-18h00,  
vendredi : 8h30-11h00,  
samedi 10h00-12h00

Hors vacances scolaires

#### ADHÉSION

5€ / famille / an à compter du jour de l'inscription.

#### MODALITÉS DE PRÊT

3 livres / abonné  
(dont 1 nouveauté)  
2 DVD/famille  
(dont 1 nouveauté)

ILS SONT EMPRUNTABLES  
POUR UNE DURÉE  
DE 3 SEMAINES

Le Comité d'Animation Scolaire est une association constituée de parents d'élèves. Son rôle est de soutenir financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques afin qu'ils puissent les réaliser en limitant les coûts aux familles.

## Voici ce que nous avons organisé en ce début d'année scolaire :

- Commande d'un repas à emporter le 13 octobre en collaboration avec la boucherie de Langan
- Vente de sapins de Noël et premier marché de Noël le 3 décembre
- Goûter de Noël offert aux élèves de l'école en collaboration avec la boulangerie de Langan et venue du Père Noël (merci à Jean-Louis)

## Nos actions à venir sont :

- une soirée mardi gras en mars 2023 (à valider et organiser lors de notre réunion de début janvier)
- la kermesse de l'école le 1<sup>er</sup> juillet 2023

Nous remercions tous les bénévoles qui sont toujours présents et qui s'investissent dans la bonne humeur à nos manifestations. Tout cela crée de bons moments partagés tous ensemble.

Toute l'équipe du CAS vous souhaite une bonne année ainsi qu'à vos proches et nous vous attendons lors de nos manifestations futures.

Séverine DUFOUR, Présidente

## Vous pouvez connaître nos actions à venir et passées sur

[www.facebook.com/caslangan](http://www.facebook.com/caslangan)

En tant que parents, vous pouvez prendre contact via notre adresse mail : [assocas.langan@hotmail.com](mailto:assocas.langan@hotmail.com)

## Rappel :

Le CAS loue ses chapiteaux et tonnelles (diverses dimensions). Renseignements et réservations au 06 21 19 23 54 (Tristan HALNA DU FRETAY)



# CPG-CATM-OPEX, Veuves et Citoyens de la paix



## La vie de la section :

Composition du bureau de l'année 2022 : Claude Guinard, président ; Yves Perret, trésorier ; Rémy Dugué, secrétaire.

L'assemblée générale aura lieu en principe courant janvier 2023.

La section lance à nouveau un appel aux volontaires, à tous ceux et celles qui ont à cœur d'entretenir le devoir de mémoire, afin que ceux qui sont morts pour la France ou se sont battus pour elle, pour notre liberté, continuent d'être honorés et de demeurer dans la mémoire collective. Ils seront alors citoyens de la paix.

Il s'agit d'un acte volontaire. **Tous les citoyens, ayant ou non effectué un service militaire, femmes, hommes, jeunes, tous ceux qui sont conscients que la paix et la liberté sont des biens essentiels, sont invités à nous rejoindre.**

## Les cérémonies :

**Dimanche 8 mai 2022**

**« journée de commémoration de l'armistice de 1945 »**

Les Anciens Combattants, Opex, Veuves et Citoyens de la Paix ainsi que des élus de la commune, se sont rassemblés devant le monument aux morts pour se recueillir et commémorer le 77<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Une gerbe de fleurs y a été déposée. M. le Maire et le président de la section ont procédé à la lecture du message ministériel et à l'appel aux morts de la commune, suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence et de l'hymne national.

La cérémonie s'est clôturée par les remerciements de la municipalité

et l'invitation de l'assistance à un moment de convivialité à la salle municipale, 1 place de la mairie.

**Dimanche 16 octobre 2022**

**« 44<sup>e</sup> anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu mort pour la France en Algérie »**

Deux membres de la section de LANGAN, avec les drapeaux (Claude Guinard – président et Jean Fixot – membre et président d'honneur) ont participé à cette cérémonie, place de l'Ordre National du Mérite – rue Martenot à RENNES.

**Vendredi 11 novembre 2022**

**« Journée de commémoration du 11 novembre »**

**Cérémonie de célébration de l'Armistice de 1918 instituée « Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les Morts pour la France » .**

Depuis 2012 sa portée est élargie à l'ensemble des morts pour la France, tombés pendant et depuis la Grande Guerre, notamment pour les derniers d'entre eux en opérations extérieures.

Les membres de la section CPG-CATM-TOE, Veuves et Citoyens de la Paix ont été reçus en mairie par M. Yvanoff, maire. Le cortège, avec en tête les porteurs de gerbe et des quatre drapeaux, s'est dirigé vers le monument aux morts pour la cérémonie de célébration de l'Armistice de 1918, de commémoration de la victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France.

La présentation du déroulé de la cérémonie a été faite par M. le maire : dépôt d'une gerbe ; lecture du message de l'UFAC (Union Française

des Associations de Combattants et de victimes de Guerre) par 2 enfants de l'école primaire assistés de M. Maubé, directeur d'école ; lecture par M. le maire du message ministériel ; l'appel aux morts de la commune ainsi que celui des morts pour la France en opérations extérieures depuis le 11 novembre 2021, par M. Claude Guinard, président de la section et M. le maire. La sonnerie aux morts a été suivie d'une minute de silence et de l'hymne national. La cérémonie s'est achevée par un moment d'échange et de convivialité auquel étaient conviées toutes les personnes présentes.

**Lundi 5 décembre 2022**

**« Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ».**

La réunion cantonale annuelle des adhérents CPG-CATM-TOE, Veuves et citoyens de la Paix du secteur (ex. canton de Bécherel élargi à quelques communes) s'est déroulée à Miniac-sous-Bécherel. A 10h00 Messe à l'église de Miniac-sous-Bécherel, puis à 11h00 par la cérémonie officielle devant le monument aux morts (dépôt de gerbe – allocution de M. le maire



– minute de silence et hymne national).

Après clôture de la cérémonie, les participants ont été conviés à un vin d'honneur offert par la municipalité. Pour ceux l'ayant souhaité, la journée s'est poursuivie par un repas servi au restaurant Lucas à Cardroc.

Pour l'année 2023, la « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie » du 5 décembre devrait se dérouler à LANGAN concernant les communes de l'ex canton de Bécherel et les communes associées.

**Les CPG-CATM-OPEX, Veuves et Citoyens de la paix vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023.**

Le président  
Claude Guinard



# Comité des fêtes

Evènements de l'année 2022 :  
vide grenier du 17 avril



repas du 13 juillet



Je tiens à remercier nos bénévoles,  
nos membres du bureau du comité des fêtes de Langan puis de la mairie,  
ainsi qu'aux Langanais d'avoir fait le déplacement car sans vous toutes nos  
manifestations n'auraient pas eu lieu.

Nous recherchons activement des bénévoles pour notre belle manifestation  
du vide grenier le 9 avril 2023,  
si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas, appeler moi au 06.80.73.74.17.

Je souhaite a tous nos Langanais  
et Langanaises une bonne et heureuse année 2023 .  
LE PRESIDENT MR MOISY NICOLAS.



feu d'artifice  
24 septembre

**Pour l'année 2023, les évènements à venir :**

vide grenier avec expo de véhicules anciens, le 9 avril 2023 (affiche)

Repas jambon à l'os puis feu d'artifice le 13 juillet 2023.

**Vide grenier  
de Langan**

Avec Expo de véhicules anciens

Dimanche 9 avril 2023  
De 8h30 à 18h

Buvette et restauration

3 € le mètre linéaire en salle avec table  
1 € le mètre linéaire en extérieur sans table

Salle des sports  
Routes de Gévezé  
35850 Langan

Infos et réservation :  
06 80 73 74 17

## Club de la gaieté

Le club de la gaieté compte dans ses rangs 45 adhérents, à quelques adhérents près, nous avons le même effectif que l'année 2021.

L'année 2021/2022 a été amputée d'activités dû au COVID, à partir de septembre les activités ont repris, ce qui nous a permis de programmer notre concours de belote le 3 septembre avec 72 équipes.

Il y a eu une sortie au jarret de porc à Maure-de-Bretagne le 3 octobre, une journée vendange le 13 octobre, le 26 novembre a eu lieu le repas de fin d'année à Irodouër. En espérant que l'année 2023 sera plus riche en évènements.

Depuis que l'on a quitté le local préfabriqué près de l'église, nous avons déménagé 3 fois, maintenant, nous sommes dans l'ancienne mairie, on s'y trouve très bien, merci à la municipalité.

Les projets pour 2023, il est prévu deux concours de belote, le vendredi 12 mai et le vendredi 1er septembre, il y aura quelques sorties spectacles et

repas qui ne sont pas encore programmées.

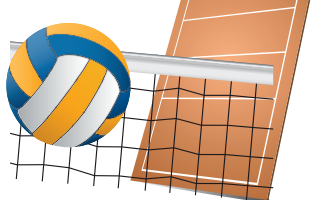
Mon mandat de titulaire délégué de secteur de Bécherel représentant Génération Gémouv 35 est arrivé à son terme non renouvelable après 12 années de mandat. Il a donc fallu réélire un nouveau bureau. La déléguée titulaire du secteur est Mme. Trochet Annick d'Irodouër, la déléguée adjointe est Mm. Brugallé Pierette de Langan qui représentent tous les clubs du secteur de Bécherel auprès de la fédération Gémouv 35 et participent aux conseils d'administration, je leur souhaite bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

Elections du tiers sortant : Jeanine Houanard, Maryannick André et Marie-France Crespel qui se présentait pour la première fois ont été réélues et élue à l'unanimité.

**Je terminerai en souhaitant à tous les Langanais une bonne année 2023.**

Le président M. Guinard

# Volley



Nous tenons à vous remercier pour la confiance et le soutien que vous nous avez de nouveau apportés en 2022, et espérons vous revoir toutes et tous en 2023.



**Cette année 2022 fût riche en événements de toutes sortes :**

- Continuité de notre UGS Volley Entente Guipel ACLC (VEGA) pour nos équipes M18 et séniors
- Sortie au REC pour observer les pros jouer et les encourager.
- Belle réussite du tournoi fluo VEGA d'avril en votre compagnie.
- Stages de pratique des jeunes durant les vacances qui ont permis aux jeunes de se rencontrer et progresser ensemble.
- Les opérations croissants et Gavottes nous ont permis de faire des bénéfices pour vous proposer toujours plus d'événements pour l'année à venir.
- Deux nouveaux sponsors nous ont rejoints en cette fin d'année.
- Arrivée du nouveau service civique Axel Lelandais pour succéder à Lola Masson, et ce jusqu'au mois de juillet. Bienvenue à lui !

Et l'année 2023 se promet d'être aussi riche :

- Un nouveau tournoi fluo en février
- Une vente de tartiflette le 18 mars
- Livraison de croissants à domicile le 2 avril
- Des nouvelles opérations Smashy pour les écoles aux alentours de Langan en mai/juin
- Des sorties aux matchs du REC à domicile tout au long de l'année
- De nouveaux stages pour nos jeunes pendant les vacances scolaires
- Des matchs VEGA auxquels vous pouvez assister pour encourager nos équipes qui s'entraînent dur toute l'année
- Notre tournoi habituel 3x3 Mixte à Langan le 14 mai

Enfin, nous remercions chaleureusement la mairie de Langan pour sa subvention 2022 qui nous a permis d'acheter de nouveaux filets et de nouvelles mires.

**Nous comptons sur nos adhérents et leurs parents pour nous aider à trouver des sponsors ou participer à l'organisation des événements afin de rendre le club et l'UGS les plus vivants possible car ACLC et VEGA sont avant tout vos clubs !**

*Le club de volley ACLC et l'UGS VEGA vous souhaitent une magnifique année 2023 !!*

*N'oubliez pas !*

La Market Club VEGA est toujours disponible avec la possibilité d'acheter de nombreux goodies. Rendez-vous sur le site de Ker Créa → « Market Club » → « Autres sports » → « UGS VEGA » OU via ce QR Code :

**À très bientôt sur les terrains !**



# Football

Le club de foot des Langanais et Chapellois a entamé une nouvelle saison avec un total de 29 joueurs seniors avec pour principal objectif de se maintenir en D3. Les matchs de la première partie de saison se sont déroulés à La Chapelle Chaussée. Le club à la volonté de jouer les matchs de la seconde partie de saison à Langan.

*L'association tient à remercier la municipalité pour son investissement dans de nouveaux buts.*

L'école de foot compte sept U6-U7 et dix U8-U9 ce qui permet d'avoir une équipe dans chaque catégorie pour participer aux plateaux qui ont lieu une semaine sur deux afin de défier les clubs environnants. Les entraînements des U6-U7 ont lieu les samedis matin de 10h à 11h30 et les entraînements des U8-U9 se déroulent les mercredis soir de 17h30 à 19h. Les entraînements sont assurés par Matteo Lucas (licencié senior). A noter que le club participe en partie au financement de formations de Matteo afin qu'il puisse évoluer au sein du club.



**Trois manifestations sont à retenir pour L'ELCC au cours de l'année 2023 :**

**Le samedi 11 mars**

un couscous à la Chapelle Chaussée

**Le dimanche 9 avril**

un concours de palet à la Chapelle-Chaussée

**Le samedi 7 octobre**

le repas des 20 ans à Langan.

## ACC

*L'ACC de Langan souhaite une très belle et heureuse année 2023 ainsi qu'une bonne santé à l'ensemble des habitants de Langan.*

L'année 2022 fut marquée par notre traditionnel Ball trap qui a eu lieu derrière le terrain de foot le premier week-end de septembre comme à son habitude. A cette occasion nous avons put nous réunir pour partager un week-end convivial et sportif autour de notre passion avec une innovation car nous avons réussi à réunir une série spéciale féminine. Nous n'oublions pas de remercier les agriculteurs, nos partenaires, nos artisans, nos commerces, les nombreux spectateurs et participants et bien entendu nos bénévoles sans qui cet évènement ne pourrait pas se faire. Un grand merci à vous tous.

Concernant l'année 2023, notre Ball trap se déroulera comme à son habitude le 1er week-end de septembre. En espérant vous y revoir encore plus nombreux que 2022 pour passer un moment avec nous dans la convivialité, la bonne humeur et la joie de vivre d'un village breton.





# ASR

Durant les vacances d'Automne, l'ASR soutenue par le CD 35 et en intercommunalité, a organisé des demi-journées gratuites de découverte sportive et des stages à destination des jeunes du territoire des 5 communes : Romillé, Langan, La Chapelle-Chaussée, Bécherel et Miniac-Sous-Bécherel.

En avril, Langan a été ravie d'accueillir l'activité Koh-Lanta, et dernièrement l'Athlétisme pour les 8-12 ans. Ces initiatives permettent aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de partager des valeurs d'Amitié, de Respect de Solidarité.

**D'autres projets (animations sportives, créneaux sportifs,...) restent à découvrir au cours de l'année 2023 et nous restons à l'écoute de vos envies, de vos idées !**



Restez connectés, Février arrive à grande vitesse !  
Le Pôle Éducation Populaire de l'ASR vous souhaite,  
à toutes et tous, une bonne et heureuse année !

Contact : 02 99 68 25 77,  
[contact@asromille.fr](mailto:contact@asromille.fr), [asromille.fr](http://asromille.fr)

## ÉTAT CIVIL



### Nos joies

Robin LE BERRE né le 15 janvier 2022  
Malo GRAELL né le 18 octobre 2022  
Raphaël RICHEUX né le 25 octobre 2022  
et 15 autres bébés ont rejoint la population langanaise.

### Nos félicitations

Cécilia VERON et Alan PAVOINE le 7 mai 2022  
Fanny HENRY et Thibault FOSTER le 23 juillet 2022

### Nos peines

André LEFEUVRE le 10 mars 2022  
Vicente BELERT le 14 mars 2022  
Marcel AUGAN le 18 avril 2022  
Annick MAIGNE née TILLARD le 21 avril 2022  
Dany DEMAY le 23 septembre 2022

# Les Classes

Les Classes 0 – 1 et 2 se sont réunies le 24 septembre 2022.

Les dernières années, cet évènement communal cher aux Langanaises et Langanais n'avait pas pu avoir lieu pour cause de restrictions sanitaires. Après un dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h30, l'ensemble des participants s'est retrouvé pour les traditionnelles photos de groupes puis autour d'un vin d'honneur à la salle des sports. Cette journée de convivialité s'est ensuite achevée par une soirée dansante.

La municipalité tient à remercier chaleureusement le comité d'organisation de ces festivités, lieu de retrouvaille de nombreux habitants.



0



1



2

# Fraude et abus de faiblesse

Les services de l'état en Ille-et-Vilaine ont constaté plusieurs cas de fraudes et d'abus, commis à l'encontre de personnes âgées, pour des travaux de rénovation dans les habitations.

Outre le niveau d'utilité et de qualité des travaux engagés et le caractère excessif des montants facturés, les méthodes commerciales mises en œuvre ne respectent pas la plupart du temps les dispositions protectrices du code de la consommation.

**Plusieurs types d'abus ont ainsi été relevés :**

La remise en état ou le nettoyage de toitures non nécessaires,

Des travaux de lutte contre l'humidité qui ont été réalisés dans des logements sains,

De l'isolation dans des combles déjà isolés,

Des changements de système de ventilation alors que le dispositif existant fonctionnait correctement,

L'installation de pompes à chaleur alors qu'un ballon thermodynamique neuf est en fonctionnement

Le caractère excessif des montants des travaux est presque systématiquement relevé, jusqu'à 10 fois les montants habituellement pratiqués. Les entreprises malintentionnées proposent des crédits à la consommation aux particuliers qui sont susceptibles de mettre les propriétaires dans une situation de surendettement et placer leurs familles en difficulté financières.

**Les victimes repérées présentent le profil suivant :**

**Des personnes de plus de 70 ans,**

**Vivant seules,**

**Dotées de capacités amoindries de discernement et/ou de résistance psychologique,**

**Avec peu ou pas de contact avec leurs enfants ou leur famille.**

Les travaux susceptibles de fraudes sont caractérisés par :

**Leur nombre conséquent,**

**Leur récurrence**

**Leur caractère très peu qualitatif et leur prix prohibitif,**

La présence d'entreprises extérieures au département. Les contrats sont le plus souvent signés au domicile des consommateurs sans respecter les règles



protectrices du code de la consommation prévues pour ce type de vente (perception d'une contrepartie le jour de la vente, non respect du délai de rétractation de 14 jours...) et à la suite d'arguments fallacieux notamment quant aux aides et aux économies annoncées.

Au regard du profil des victimes et des circonstances de la vente, ces faits sont également susceptibles de caractériser le délit d'abus de faiblesse prévu par le code de la consommation.

Si vous ou l'un de vos proches estimez être victimes de tels agissements, effectuez un signalement en mairie.

Il est également possible de faire un signalement auprès de Signal conso, le site dédié de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour toute démarche abusive ou fraude avérée sur le site <https://signal.conso.gouv.fr>

Les agents du contrôle de la qualité de la construction de la DDTM appuient les agents de la DGXCCRF pour constater les situations de travaux abusifs et les pratiques commerciales illicites afin d'engager les procédures de médiation ou de sanction des entreprises.

**Pour information, depuis le 28 mai 2022, il est interdit à tout professionnel de se rendre au domicile d'un consommateur qui a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite.**

## Les nouvelles aides à la rénovation énergétique



**Vous avez besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ? De diminuer votre facture de chauffage ? D'une chaudière plus performante ? Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement ! Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation.**

### **Nouveau service France Rénov'**

Afin de faciliter votre projet de rénovation énergétique, un nouveau service public a vu le jour. Depuis janvier 2022, un site internet unique est lancé : [france-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr). Ce service a comme objectif de vous informer, vous orienter et d'accompagner les ménages aux revenus les plus modestes dans leur démarche de rénovation.

### **MaPrimeRénov'**

MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité ». Dans le cadre du plan de relance de l'économie, le dispositif a été renforcé depuis le 1er octobre 2020.

### **MaPrimeRénov est reconduite en 2023.**

MaPrimeRénov' s'adresse à tous les ménages, ainsi qu'aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux.

MaPrimeRénov' est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent le logement à rénover ou le louent.

Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul.

<https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

Prime énergie

La Prime énergie est un dispositif mis en place par l'État pour aider les particuliers à rénover leur logement. Son montant peut atteindre jusqu'à 4.000€ et elle est financée par des acteurs de l'énergie ou de la grande distribution.

Elle vient donc en aide aux ménages modestes, afin que ces derniers diminuent le montant de leur prêt pour leurs travaux. Il est possible de compenser le reste avec un crédit sans justificatif auprès de certains organismes.

Se prémunir contre les fraudes

*Par téléphone ou à domicile, notez que le service public n'effectue jamais de démarchage.*

*De fait, ne croyez pas les démarcheurs qui se réclament d'organismes publics.*

*Découvrez tous nos conseils pour savoir comment agir face au démarchage commercial*

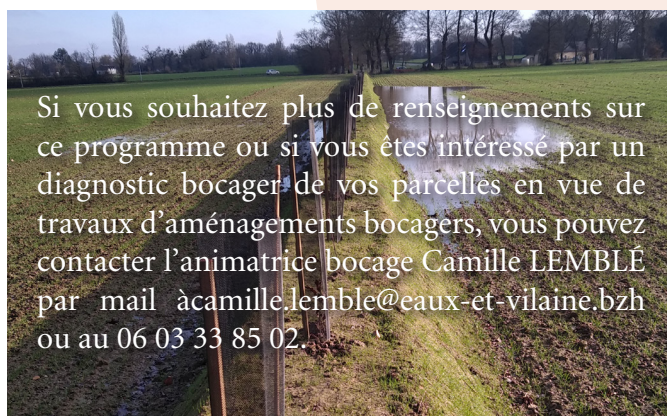
<https://france-renov.gouv.fr/fraudes>

## Programme Breizh Bocage

Le programme Breizh Bocage entame dès maintenant sa nouvelle campagne pour l'hiver 2023-2024 sur le territoire de la commune.

Il s'agit d'un programme visant à restaurer ou planter des haies bocagères et des talus pour répondre aux multiples enjeux actuels notamment améliorer la qualité de l'eau, lutter contre l'érosion des sols, protéger les cultures et le bétail des aléas climatiques, favoriser la biodiversité ou de fournir du bois-énergie ou du bois d'œuvre. Ce programme s'adresse en priorité aux exploitants agricoles mais aussi aux collectivités et propriétaires fonciers volontaires pour réaliser des aménagements bocagers sur leurs parcelles agricoles. Animé par Eaux & Vilaine, ce programme est financé par des fonds européens (FEADER), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le

Conseil Régional de Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et l'EPTB Eaux & Vilaine. Toute la partie réalisation de talus et plantation est prise en charge, seuls les travaux de préparation du sol sont à la charge de l'exploitant.



Si vous souhaitez plus de renseignements sur ce programme ou si vous êtes intéressé par un diagnostic bocager de vos parcelles en vue de travaux d'aménagements bocagers, vous pouvez contacter l'animatrice bocage Camille LEMBLÉ par mail à [acamille.lemble@eaux-et-vilaine.bzh](mailto:acamille.lemble@eaux-et-vilaine.bzh) ou au 06 03 33 85 02.

# Programme local de prévention des déchets 2023-2028

En mars 2022, Rennes métropole a adopté sa stratégie déchets 2022-2030. Celle-ci traduit l'engagement de la collectivité en faveur de la transformation écologique du territoire, en proposant des solutions adaptées à tous. Le programme "réduire nos déchets" vient compléter cette stratégie déchets, en proposant des actions concrètes pour la réduction des déchets permettant d'atteindre l'objectif que s'est fixé la collectivité de réduire de 12% la quantité de déchets produite par habitant d'ici 2030.

Les déchets ciblés par le programme "réduire nos déchets" sont les déchets des ménages (verre, papier, carton, poubelle ordinaire, déchets alimentaires, végétaux, déchets apportés en déchèterie, ...) et les déchets assimilés qui sont ceux des entreprises et des services administratifs tant qu'ils restent dans des volumes et des natures de déchets similaires à ceux d'un ménage.

Ces déchets à réduire sont aujourd'hui, soit collectés par le service public en camion benne, soit apportés par les usagers en déchèterie.

Les actions proposées dans le cadre d'un programme de réduction des déchets doivent relever de la

réduction des déchets. Ce programme ne traite donc pas de la question du tri des déchets, de leur recyclage ou de toute question concernant globalement la gestion des déchets collectés auprès des usagers.

La consultation

Une consultation publique a été ouverte du mercredi 14 décembre 2022 au samedi 21 janvier 2023, auprès des habitants des 43 communes de Rennes Métropole, sur le programme de réduction des déchets pour la période 2023-2028.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble du projet ou de sa version synthétique.

**L'ensemble du dossier d'enquête est accessible :**  
**en ligne via le registre dématérialisé ;**  
**en version papier au Point Info de Rennes Métropole, 4 avenue Henri-Fréville à Rennes, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.**



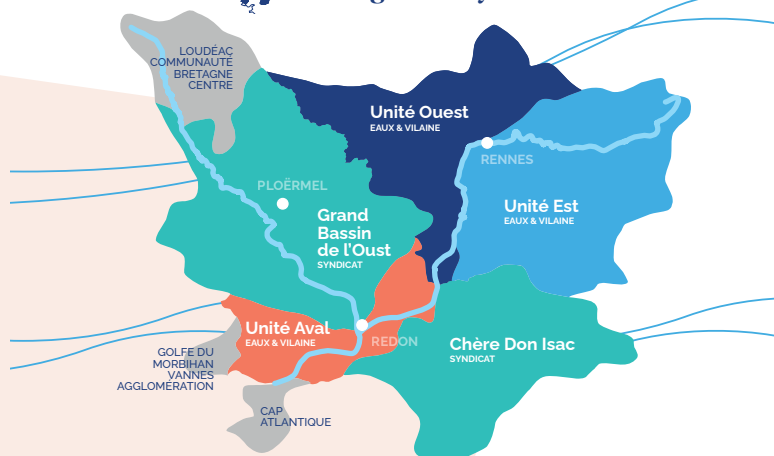
Parce que **l'eau est un enjeu majeur** pour l'équilibre des écosystèmes et le développement économique de nos territoires, il faut un acteur public de confiance.

## Eaux & Vilaine

**à la reconquête de l'eau, en qualité et en quantité, sur le Bassin de la Vilaine.**



Un large territoire en régions Bretagne et Pays de la Loire.



**11 000 km<sup>2</sup> 15 000 km de cours d'eau**  
**515 communes 1 250 000 habitants**  
**SAGE\* Vilaine depuis 2003**

**1 nouvelle gouvernance :**

Le **Comité Syndical** et la **Commission Locale de l'Eau**.

**Près de 100 salariés**

dont 50 % implantés localement dans **trois Unités de Gestion** pour restaurer les milieux aquatiques.

**eaux & vilaine**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
DU BASSIN DE LA VILAINE

**eaux & vilaine**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
DU BASSIN DE LA VILAINE

\* Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Boulevard de Bretagne - BP 11  
56130 LA ROCHE-BERNARD  
T. 02 99 90 88 44

**TOUT SAVOIR SUR**  
**eaux-et-vilaine.bzh**

## Nos missions



### LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE\* VILAINE

Planification et animation d'un projet de territoire pour une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ; coordination avec les autres collectivités et acteurs de l'eau.



### LA PRÉVENTION DES CRUES ET DES ÉTIAGES

Actions de prévention et de protection contre les inondations, développement d'outils de modélisation, gestion quantitative de la ressource en eau.



### LA GESTION DES GRANDS OUVRAGES

Gestion du barrage estuarien d'Arzal et gestion des barrages de Vilaine Amont.



### LA SÉCURISATION DE LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Gestion de l'usine d'eau potable de Vilaine Atlantique, sécurisation de l'approvisionnement grâce aux canalisations d'interconnexion avec les autres usines de production.



### LA RECONQUÊTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE L'EAU

Suivi des concentrations de nitrates, phosphore, pesticides, de la source à l'estuaire ; diagnostics et accompagnement pour la réduction des pollutions.



### LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

Gestion agro-environnementale des marais, lutte contre les espèces invasives, bocage, Natura 2000.



### LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

État physique et biologique des rivières, continuité écologique, restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques.



### LES POISSONS MIGRATEURS

Suivi des migrations, développement de la connaissance, expertise technique.



### LA PROTECTION DU LITTORAL

Suivi environnemental de l'estuaire, dragages pour le maintien des usages, développement d'une navigation durable, adaptation au changement climatique.

# LE GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU 2023

DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 15 MARS 2023

## VOUS ÊTES À 1 DEGRÉ D'Y ARRIVER...

VOUS ALLEZ RÉDUIRE VOS FACTURES :

BAISSER LA TEMPÉRATURE DU CHAUFFAGE, C'EST 5 À 10 % D'ÉCONOMIE

SANS CLAQUER DES DENTS



Liffré = Cornier  
COMMUNAUTÉ



Face à l'augmentation de nos factures énergétiques, la réduction des consommations d'énergie est indispensable...Mais comment s'y prendre ? Par où commencer ?

Avec le Grand Défi Energie et Eau, l'ALEC du Pays de Rennes vous aide à réduire vos consommations d'énergie et d'eau du 1er janvier au 15 mars 2023. Rejoignez-nous, choisissez vos

défis et réduisez vos dépenses énergétiques : ateliers pratiques en visio, soirée ludique avec spectacle, conseils en ligne. Un programme 100 % gratuit avec de nombreuses possibilités pour faire le plein d'économies !

*Pour relever le défi c'est simple, inscrivez-vous choisissez vos défis économes et participez à nos événements : [www.alec-rennes.org/grand-defi](http://www.alec-rennes.org/grand-defi)*

### DES ATELIERS PRATIQUES

ANIMÉS PAR DES CONSEILLERS DE L'ALEC EN VISIO DE 19H À 20H

Nous vous donnons rendez-vous les lundis de 19h à 20h pour 3 ateliers pratiques en visio, l'occasion de faire le plein d'astuces pour économiser\*.

• **Lundi 16 janvier** : Les bons compteurs font les bonnes économies Cap vers les économies ! Mais pour commencer, il faut déjà savoir d'où l'on part...Lors de cet atelier d'une heure, vous apprendrez à vous familiariser avec vos compteurs d'électricité, de gaz et d'eau et réaliser vos suivis de consommation avant et après votre démarrage du défi. Kilowattheures ou mètres cubes ? Heures pleines et heures creuses ? Compteur Linky ou communicant ? Toutes ces notions n'auront plus de secret pour vous !

**Le petit +** : atelier suivi d'une foire aux questions sur le thème du suivi de consommations, le mercredi 25 janvier.

• **Lundi 30 janvier** : Des tutos pour économiser Des astuces qui font mouche pour mettre le gaspillage sur la touche ! Un conseiller de l'ALEC vous fera découvrir quelques gestes simples à mettre en place pour réduire vos consommations d'énergie et d'eau. En adoptant de nouvelles habitudes et de nouveaux petits équipements, vous pourrez rapidement alléger vos factures sans perte de confort !

**Le petit +** : atelier suivi de foires aux questions les mercredis 8 et 22 février.

• **Lundi 6 mars** : Les calottes sont-elles cuites ? Quiz Réduire ses consommations d'énergie, c'est soulager son porte-monnaie, mais aussi la planète ! Pendant cet atelier quiz, vous pourrez faire le lien entre consommations d'énergie et changement climatique, décrypter le jargon « climat » que l'on

retrouve dans les médias, et bien comprendre la notion d'empreinte carbone, le tout de façon ludique et participative !

\*ouverture des inscriptions prochainement sur [www.alec-rennes.org/grand-defi](http://www.alec-rennes.org/grand-defi)

## DES FOIRES AUX QUESTIONS

ANIMÉES PAR DES CONSEILLERS DE L'ALEC EN VISIO DE 13H30 À 14H

Nous vous donnons rendez-vous les mercredis de 13h30 à 14h pour 3 « Foires Aux Questions » animées en visio. Le principe est simple, vous avez une question sur vos consommations, les gestes à mettre en place pour réduire vos factures d'énergie, on vous répond. Rendez-vous\* les :

- Mercredi 25 janvier
- Mercredi 8 février
- Mercredi 22 février

\*ouverture des inscriptions prochainement sur [www.alec-rennes.org/grand-defi](http://www.alec-rennes.org/grand-defi)

Les foires aux questions seront enregistrées et consultables en ligne !

## UNE SOIRÉE SPECTACLE

SAMEDI 4 FÉVRIER 2023 DE 18H À 20H30 À RENNES

Faire le plein de conseils et astuces en ligne, c'est bien. Mais se voir en vrai, c'est mieux. Rendez-vous le samedi 4 février, de 18h à 20h30 à Rennes pour des animations ludiques et décalées autour d'un pot convivial et une soirée avec le spectacle « Atmosphère, atmosphère » de la Compagnie Spectabilis (à partir de 8 ans). Inscription à venir.

\*ouverture des inscriptions prochainement sur [www.alec-rennes.org/grand-defi](http://www.alec-rennes.org/grand-defi)

<p><b>1 JE CHAUFFE À LA BONNE TEMPÉRATURE</b> 19°C dans un salon, 17°C dans une chambre, 20°C dans une salle de bain.</p> <p><b>2 JE RAFRAÎCHIS MODÉRÉMENT</b> On estime le coût à l'heure d'un climatiseur entre 0,01€ et 0,50€, une utilisation longue peut s'avérer coûteuse !</p> <p><b>3 JE CHOISIS BIEN MES ÉQUIPEMENTS</b> Pour les appareils électriques, référez-vous à leur étiquette énergie, privilégiez ceux classés A+++ !</p> <p><b>4 J'ENTRETIENS MES APPAREILS</b> Pour leur garantir une durée de vie supérieure et une consommation d'énergie optimale, il est indispensable d'entretenir ses appareils.</p> <p><b>5 JE LIMITE MA CONSOMMATION D'EAU</b> Afin de contrôler votre consommation au mieux, commencez par régler la température de votre ballon d'eau chaude entre 55° et 60°C.</p>	<p><b>1 JE CHAUFFE À LA BONNE TEMPÉRATURE</b> 19°C dans un salon, 17°C dans une chambre, 20°C dans une salle de bain.</p> <p><b>2 JE RAFRAÎCHIS MODÉRÉMENT</b> On estime le coût à l'heure d'un climatiseur entre 0,01€ et 0,50€, une utilisation longue peut s'avérer coûteuse !</p> <p><b>3 JE CHOISIS BIEN MES ÉQUIPEMENTS</b> Pour les appareils électriques, référez-vous à leur étiquette énergie, privilégiez ceux classés A+++ !</p> <p><b>4 J'ENTRETIENS MES APPAREILS</b> Pour leur garantir une durée de vie supérieure et une consommation d'énergie optimale, il est indispensable d'entretenir ses appareils.</p> <p><b>5 JE LIMITE MA CONSOMMATION D'EAU</b> Afin de contrôler votre consommation au mieux, commencez par régler la température de votre ballon d'eau chaude entre 55° et 60°C.</p>
--	--

# Meilleurs Vœux 2023

**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**

**MAISON GALLAIS**  
11 rue de Romillé  
35850 Langan  
02 23 47 32 18



**MADE IN VELO**



**UN ARTISAN A VOTRE SERVICE**  
réparation tous types de vélos, restauration  
cycles, montage de roues

**REPARATION  
CYCLES LOCATION**  
LANGAN 06 89 44 72 22

SIRET 42202381200049

**Charpente**  
*Maquin*  
Briand Père en Fils

Charpente traditionnelle,  
extension bois  
Neuf et rénovation

La Rouaudière  
35850 LANGAN  
**02 99 69 58 45**  
06 86 90 61 11  
sa.briand.bernard@bbax.fr

**ARTI BATI 35**  
**02 99 07 26 69**



**Sophie  
Le Renard**

Infirmière diplômée d'état  
Soins à domicile ou au cabinet  
Langan  
Place Jean Gilbert  
**06 59 95 87 89**  
infirmiere.langan@gmail.com

**Pauline NOËL**  
Ostéopathe D.O

Sur rendez-vous au 07 84 80 43 28  
ou sur <https://www.osteolangan.fr>

Place Jean Gilbert 35850 Langan



**Madison Café  
SNACK**

BILLARD - JEUX  
35850 LANGAN  
02 99 23 22 20



**Olivier Gauplé**

Artisan pose joints sur placo

La Manriannlais, 35850 Langan  
**06.84.22.07.31**  
Tél / Fax: 02.99.66.71.78



**Au rallye Des douceurs**

Mr et Mme Povoroznuk  
boulangerie Pâtisserie  
aurallyedesdouceurs@gmail.com  
0299840631  
13 rue de romillé 35850 langan



**ARZ 4C**

Création de logiciels  
et de sites internet

Logiciels de gestion,  
site vitrine, blogs...

**06 63 07 30 95**  
4cordes35@gmail.com

**P.G. MENUISERIE** 

ISOLATION - MENUISERIES PVC - BOIS - ALU - MIXTE  
PORTAILS - CLOISONS SECHES - DOMOTIQUE

**Patrice GOALLIER**  
gouallier.patrice@gmail.com

**06 36 87 73 36** 12 rue Galerne  
[www.pgmenuiserie.fr](http://www.pgmenuiserie.fr) 35850 ROMILLÉ

**BUREAU D'ÉTUDES  
ALAIN BÉDELET**

CONCEPTION DE FILIÈRE EN  
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

MISE EN  
CONFORMITÉ OU  
REMISE AUX  
NORMES

**02 99 69 94 77**  
**06 37 37 13 65**  
ab-anc@sfr.fr

118 La Blaire  
35850 LANGAN

**MNPRS**

Peintures  
et  
revêtement de sol

Tél : 02 99 30 25 26 - 06 80 73 74 17



- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Pompe à chaleur

**CP.ELEC**  
**06 89 04 18 02**  
cedricperret.cpelec@hotmail.com